

---

Lettre du directoire du district de Semur annonçant l'envoi à la Monnaie de quelques saints d'argent et d'ustensiles d'église également en argent, lors de la séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lettre du directoire du district de Semur annonçant l'envoi à la Monnaie de quelques saints d'argent et d'ustensiles d'église également en argent, lors de la séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 352;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_79\\_1\\_40643\\_t1\\_0352\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40643_t1_0352_0000_6);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

ceptent purement et simplement. Ils félicitent la Convention sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi à la Commission chargée de recueillir les procès-verbaux d'acceptation de la Constitution (1).

Le directoire du district de Semur fait part à la Convention qu'il va faire passer à la Monnaie quelques saints d'argent et autres ustensiles d'église aussi en argent, qui commencent à devenir inutiles; que la dernière levée dans ce district a produit 2,136 braves volontaires, et que, malgré la stérilité de la récolte dans ce district, il part journellement plusieurs centaines de quintaux de blé pour les armées.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre du directoire du district de Semur (3).

Le directoire du district de Semur, département de la Côte-d'Or, à la Convention nationale.

« Semur, le 16<sup>e</sup> de brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Législateurs,

« Lorsque vous avez fait tomber la tête du dernier de nos tyrans, lorsqu'assurant, par ce grand acte de justice nationale, le triomphe de la République, nous vous avons dit que la femme de ce traître, l'exécration Antoinette, l'opprobre de son sexe, respirait encore; qu'il fallait que le glaive de la loi s'appesantît sur sa tête coupable. Ce grand œuvre est consommé, le souffle impur de cette femme atroce qui rémissait tous les vices dans son cœur et tous les crimes sur sa tête, ne souille plus l'air que respirent les enfants de la liberté.

« Lorsque votre énergie républicaine a sauvé la patrie dans les glorieuses journées des 31 mai et 2 juin derniers, nous avons dit que vous deviez avoir le courage de punir les traîtres et les conspirateurs; vous l'avez fait, et vous avez bien mérité de la patrie.

« Lorsqu'après nous avoir donné une Constitution républicaine digne de faire le bonheur du genre humain, vous paraissiez avoir rempli la tâche honorable que vous vous étiez imposée, nous vous avons dit : « Restez à votre poste, n'abandonnez pas le gouvernail de la patrie, achevez de la sauver, achevez de terrasser tous les traîtres, tous les conspirateurs, tous les fédéralistes, en un mot tous les ennemis intérieurs et extérieurs. »

« Vous avez parcouru à pas de géant une immense et glorieuse carrière, le but est proche. Poursuivez, sublime et sainte Montagne. Magnanimes législateurs, achevez votre ouvrage, nos ennemis, foudroyés de toutes parts, vont

bientôt vous offrir la jouissance la plus délicieuse, le triomphe de la liberté, l'affermissement de la République et le bonheur des peuples.

« Admirateurs de vos vertus civiques et de vos énergiques travaux, nous nous efforçons, dans le poste où nous a placé la confiance de nos concitoyens, de suivre la route élatante que vous nous tracez. Depuis longtemps à la hauteur de la Montagne par nos opinions et nos sentiments, nous avons pris, sous l'autorité du directoire de notre département, les mesures les plus sévères contre tous les ennemis de la République, nous sommes parvenus à purger notre district de tous les fauteurs de l'aristocratie, du fédéralisme et de la superstition, la majeure partie de nos administrés est déjà persuadée que rien n'est plus facile que de se passer de prêtres. Ils ne demandent que de bons moralistes, des instituteurs citoyens qui, formant leurs enfants aux vertus civiques, joignent l'exemple au précepte.

« Nous avons envoyé depuis longtemps à la Monnaie de Paris une assez grande quantité d'argenterie qui provenait du superflu de nos temples; des recherches plus scrupuleuses nous en ont fait découvrir d'autres, notamment un gros saint Andoche d'argent que les habitants de Soulieu, lorsqu'ils étaient enroûtés sous le fanatisme, regardaient comme leur *palladium*, et qu'ils offrent aujourd'hui de grand cœur à la République. Nous avons la certitude de dénichier bientôt un autre saint qu'on a soustrait jusqu'à présent à la vigilance de nos prédécesseurs, mais qui ne nous échappera pas, d'après les mesures que nous avons prises; nous y joindrons aussi quelques croix, calices, ciboires qui commencent, dans bien des endroits, à devenir inutiles et tous ces hochets du fanatisme serviront à alimenter nos braves sans-culottes.

« Les cloches se descendent avec ardeur, et lorsque le ministre de la guerre voudra les faire conduire aux fonderies de Mont-Cenis, il trouvera de quoi fournir des canons pour soutenir le courage de 2133 braves volontaires, produit de notre dernière levée, qui sont partis de ce district pour aller combattre les ennemis de la patrie.

« Malgré la stérilité des récoltes de notre district, il part journellement plusieurs centaines de quintaux de blé pour les armées, en exécution des réquisitions des représentants du peuple.

« Tous nos ouvriers travaillent à l'armement et à l'équipement de nos défenseurs et nous avons fourni bien au-delà du contingent qui nous avait été assigné par les réquisitions des représentants du peuple.

« Nous avons célébré la 1<sup>re</sup> décade du 2<sup>e</sup> mois par une réunion fraternelle de toutes les autorités constituées de notre ville et la Société populaire; notre fête civique a été terminée par un autodafé de titres féodaux, de portraits de nos ci-devant tyrans, de leurs femmes et parents et de plusieurs de leurs esclaves, les ci-devant nobles. Nous célébrerons toutes nos décades par de semblables fêtes, nous y ferons à la patrie de semblables sacrifices.

« Continuez, continuons, ça ira. Vive la République!

« P. POTIER, vice-président; SALOMON; C. G. GAUTHIER; PÉTROU; MANANT, procureur syndic. »

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 269.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 270.

(3) Archives nationales, carton C 279, dossier 754.